



Réorientation + titre de séjour

Par **Salma lalami**, le **10/11/2016** à **03:40**

Bonjour,

Je suis actuellement en 2eme année d'un DUT mesures physiques, mais je ne m'y plaît pas, je ne me projette pas dans cette filière. Avant d'aller plus loin je vais expliquer mon cursus.

2014-2015: 1ère année validée

2015-2016: 2eme année annulé pour problèmes de santé (justifié auprès de la préfecture) donc, normalement, je reçois ma carte séjour pour l'année 2016-2017 pour finir mon année dans ce DUT.

Malheureusement comme je l'ai dis précédemment, je ne m'y plaît pas. J'aimerais me réorienter. J'ai donc trouvé des écoles en management et commerce qui voulaient bien me prendre pour faire un bachelor à la rentrée de janvier, mais du coup j'appréhende en fin d'année quand je demanderai le renouvellement de ma carte de séjour, est-ce que j'aurai des problèmes ? Quels sont mes droits ? Sachant que normalement si tout se passe bien j'aurai en fin d'année une année validée de cette nouvelle formation.

Merci de me répondre.

Par **Salma lalami**, le **12/11/2016** à **01:25**

Aucune réponse ?